La DGFiP a décidé il y a maintenant près de 3 ans de revoir en profondeur les formations initiales des lauréats des concours de catégories A, B et C.
La logique qui prévaut est d'orienter la formation sur le poste occupé en première affectation tout en durcissant les conditions de titularisation.

fichiers: Télécharger scolc2020.pdf (618.76 Ko)
Colonne de droite publique: Écoles/Stagiaires/formation/concours
Public: GT 2020
ENFiP / Formation Professionnelle

- -A
- ±A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank